



Une grand mère instable veut prendre son petit fils en week end

Par **isadelsol**, le **09/04/2008** à **18:16**

ma belle mère inexistante depuis la naissance de mon fils de 2 ans et demi, personne instable, nous dit vouloir venir chercher notre fils pour le week end et nous dit qu'elle a des droits..

quels droits a t elle exactement ?

quel recours avons nous pour protéger notre fils de cette personne ?

Par **julian45**, le **09/04/2008** à **18:35**

bonjour, Effectivement elle a des droits mais vous aussi et des devoirs moraux envers votre fils. Si vous refusez elle peut engager une demande de visite. Prenez les devants preparer un dossier de preuve de son instabilité et son desengagement de l'enfant dès sa naissance. Généralement quand les deux parents sont contre rare qu'un tribunal donne tort aux parents. cordialement